

# QUARTUS

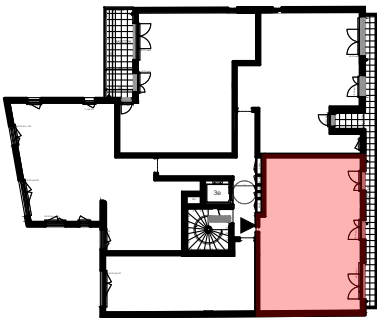
LA VILLE AVEC VUE SUR DEMAIN

COEUR CHAVILLE

5-7 Avenue de la Résistance

92170 CHAVILLE

3ème étage  
Appartement N° 34  
3 Pièces

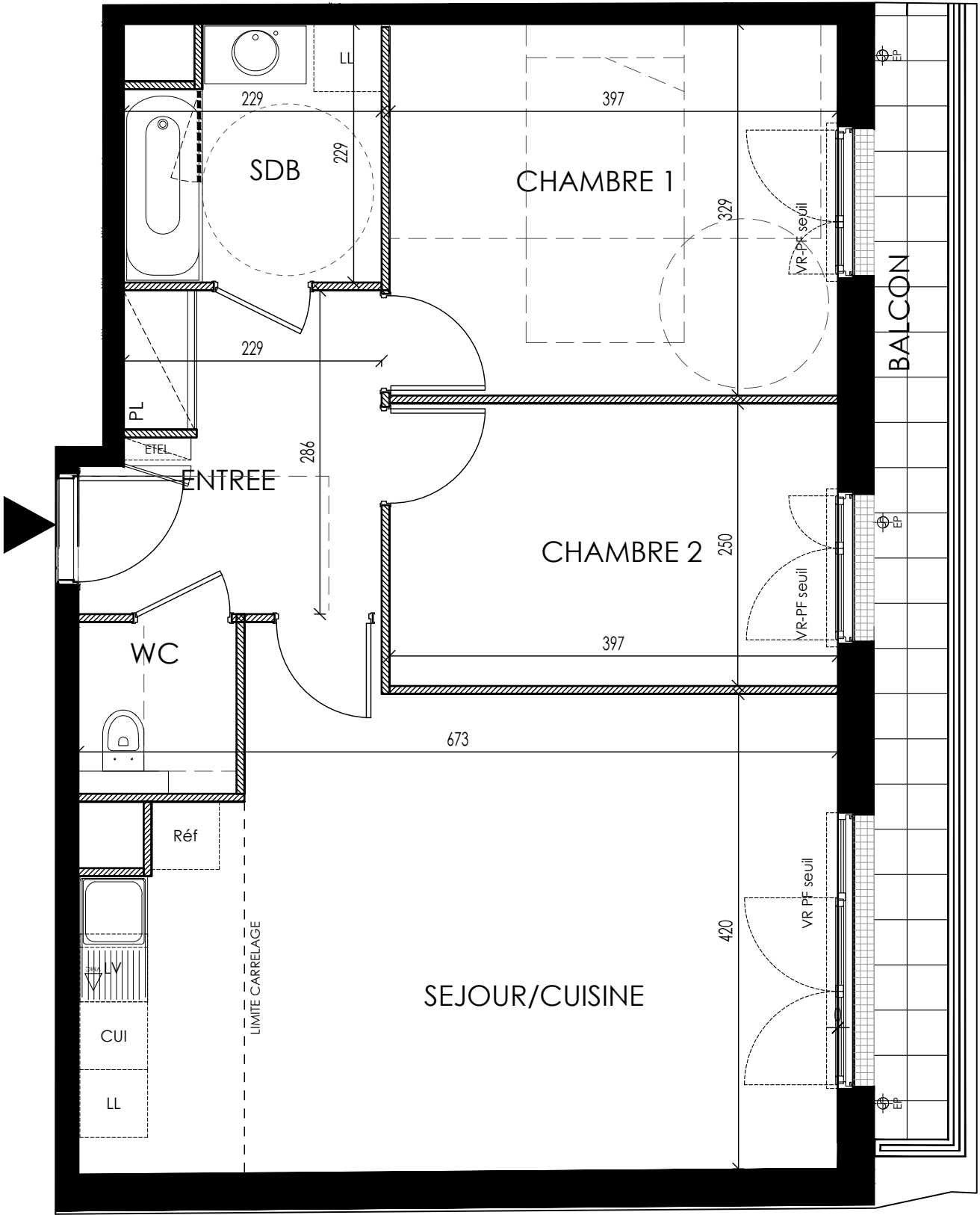


| PIECES                   | SURFACE HABITABLE |          |
|--------------------------|-------------------|----------|
| Entrée                   | 6,87              | m²       |
| Séjour / Cuisine         | 27,34             | m²       |
| Chambre 1                | 13,06             | m²       |
| Chambre 2                | 9,93              | m²       |
| Salle de bain            | 4,83              | m²       |
| Wc                       | 2,13              | m²       |
| SURFACE TOTALE HABITABLE |                   | 64,16 m² |

PROVISOIRE  
25/07/2025

| EXTERIEUR              | SURFACE |         |
|------------------------|---------|---------|
| Balcon                 | 6,47    | m²      |
| SURFACE TOTALE ANNEXES |         | 6,47 m² |

NOTA : La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.  
Le mobilier est représenté à titre indicatif.



VR : volet roulant  
OF : ouvrant à la française  
PF : porte fenêtre  
F : fixe  
GC : garde corps  
EP : descente d'eau pluviale  
PL : placard  
ETEL : tableau électrique  
DGT : dégagement  
RGT : rangement  
LL : Lave linge  
LV : Lave vaisselle  
CUI : cuisson  
REF : réfrigérateur

Soffites et faux-plafond

Signature : SCCV CHAVILLE RESISTANCE

Signature ACQUEREUR :



NOTA 2 : Les superficies données sont approximatives et les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art 4.1). Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont également indicatives et seront soumises à la conformité de l'étude thermique. La hauteur des seuils est approximative et correspond à la différence entre niveaux fini et extérieur et ils ne seront pas supérieurs à celles autorisées par les diverses réglementations.